

Une vocation culturelle et romande: l'Association pour le patrimoine industriel (API)

Autor(en): **Barblan, Marc-A.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Ingénieurs et architectes suisses**

Band (Jahr): **106 (1980)**

Heft 6

PDF erstellt am: **18.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-73936>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

dans des installations différentes, d'une part due à l'époque de construction et d'autre part due aux différences de prestations fournies par l'installation. En effet, si l'usine d'incinération détruit plus radicalement les ordures ménagères, l'élimination des scories peut poser un problème d'entreposage. En revanche, la décharge aménagée et contrôlée ne résout que partiellement le problème de l'élimination. En effet, il s'agit d'un entreposage et non d'une destruction définitive.

En outre, les sites qui se prêtent à l'aménagement de décharge ne sont pas si nombreux dans un pays comme le nôtre. Les problèmes écologiques, notamment d'environnement et de protection des sites, surgissent chaque fois qu'un projet de décharge fait jour.

Tout le monde se prête à reconnaître que la décharge aménagée et contrôlée est un système économique valable, qu'il est épating sur le territoire des autres !

La disparité des coûts nous conduit à envisager le problème sous l'angle de la solidarité intercommunale. En matière d'élimination de déchets, la solidarité des communes est avant tout fonction des prestations qu'une entente peut leur apporter, et de l'aspect financier qu'elle peut engendrer. S'il est dommage qu'on doive déplorer que les meilleures solutions à long terme ne sont pas toujours réalisées, on peut comprendre les exécutifs communaux qui optent pour des solutions financièrement intéressantes à court terme, solutions qui sont plus aisées à défendre devant leur législatif. Cette politique financière conduit actuellement certaines communes à faire parcourir des centaines de kilomètres à leurs ordures ménagères, franchir des frontières cantonales, voire passer devant des usines d'incinération, pour aller entreposer leurs déchets dans une décharge aménagée et contrôlée dont le coût d'exploitation est beaucoup plus

faible que celui d'une usine d'incinération.

Afin de mettre fin au problème lancinant soulevé par les communes vaudoises, une délégation du Conseil d'Etat a récemment décidé d'ordonner la fermeture des décharges d'ordures ménagères sauvages existant encore, avec un délai à la fin de l'année 1979.

Elle a en outre laissé aux communes le soin de choisir la destination de leurs ordures ménagères en leur recommandant, par solidarité, à prix égal de transport et d'élimination, d'opter pour une usine d'incinération vaudoise.

Adresse de l'auteur :
Jean-Pierre Guignard
Géologue SIA
Chef de la section assainissement
Place de la Riponne 10
1005 Lausanne

Une vocation culturelle et romande

L'association pour le patrimoine industriel (API)

par Marc-A. Barblan, Genève

Officiellement fondée au mois de mai 1979, sous l'égide de la Société des Arts de Genève (Classe d'industrie et commerce), l'API compte déjà à son actif plusieurs interventions couronnées de succès, parmi lesquelles il convient de citer la sauvegarde des appareils suivants :

- **Outillage de la « Biscuiterie de Villereuse »**
- **Pompe à chaleur de l'ancien immeuble « Solvil-Titus » (exposée au Salon des Arts Ménagers, Genève, 1979)**
- **Echantillonnage représentatif de machines pour la composition au plomb, démontées par une importante imprimerie.**

Mais la prise en charge — la conservation et la restauration — de ces objets ne constitue que la « partie visible de l'iceberg ». Dès le début, l'API a clairement manifesté son intention de ne pas se borner au « ramassage » de matériel destiné à la ferraille.

Pour une conception « culturelle » du patrimoine industriel

Nous considérons en effet, avec Georges-Henri Rivière, qu'il « ne s'agit pas seulement de montrer des machines, par exemple, pour et en elles-mêmes, quelque sophistiquées ou pittoresques qu'elles puissent être. Il conviendra également de restituer le contexte de leur invention et de leur fonctionnement. Tout élément devrait pouvoir être situé historiquement grâce à l'histoire des techniques ou à l'histoire économique et sociale, géographiquement, culturellement, pour en favoriser un accès qui ne soit pas simple leurre esthétique. »

A la limite du paradoxe, un objet technique isolé de cet environnement historique, économique, social et culturel qui lui donne sa signification, n'existe pas !

Comment nos contemporains pourraient-ils réellement assimiler, s'approprier la culture technique sur laquelle repose en bonne partie notre civilisation si nous ne leur offrons pas l'occasion de percevoir les multiples facettes du patrimoine industriel, les innombrables liens qui existent entre l'homme, la machine et le milieu ? L'objectif à long terme de l'API ne consistera donc pas, simplement, dans la création d'un futur musée technique romand. Il s'agit, bien plus, d'amener nos concitoyens — quelle que soit leur formation — à intégrer pleinement dans leur mémoire cet aspect fondamental de notre culture.

Vocation pluridisciplinaire

Pour atteindre ce but, ambitieux certes, il est indispensable de susciter des colla-

borations provenant d'horizons divers. Le patrimoine industriel pourra prendre à nos yeux son véritable aspect à la seule condition de couvrir des disciplines très variées, chacune contribuant à mettre en évidence sa richesse. Comme nous l'avons déjà souligné, il ne suffit pas en effet de décrire le fonctionnement d'une machine ou la structure d'un ensemble de bâtiments industriels, par exemple. Encore faudra-t-il mettre en évidence les effets exercés sur la vie économique et sociale par l'introduction de nouvelles techniques, se préoccuper de recueillir les témoignages des travailleurs, constituer en un mot les archives vivantes de l'histoire industrielle, en complétant les méthodes traditionnelles d'investigation par les moyens modernes de communication audio-visuelle.

Il convient de plus que tous les partenaires intéressés soient activement associés à la sauvegarde et à la mise en valeur de ce patrimoine. On songera d'abord, bien sûr, à ceux qui conduisent des entreprises industrielles — grandes ou petites — et à ceux qui y travaillent quotidiennement, mais, au-delà, aussi, à chacun d'entre nous, touché à un titre ou à un autre par les effets — parfois positifs, parfois négatifs — de notre civilisation industrielle.

Dans ce domaine, l'API a déjà pu, pendant les premiers mois de son activité, obtenir des résultats très satisfaisants. Un groupe d'étude interdisciplinaire procède au recensement des besoins les plus immédiats et s'efforce de susciter des travaux et des enquêtes touchant aussi bien à l'architecture et à l'histoire économique qu'à l'évolution des techniques ou à la géographie industrielle.

Première « œuvre » issue directement des efforts de l'API dans ce domaine : la production d'un documentaire. Il s'agit d'un film intitulé « La typographie en sursis ».



Dernier travail de composition effectué avec une « Intertype » dans les ateliers de la Tribune de Genève, décembre 1979. (Photo prise pendant le tournage du documentaire « La typographie en Suisse ».) Photo Von Flotow.

L'API a d'autre part rencontré un accueil très encourageant auprès des entreprises comme des organisations syndicales. Les unes et les autres sont représentées au sein de son comité, ce qui permet d'espérer une très fructueuse collaboration.

Chacun peut apporter sa contribution à l'API

Notre association considère qu'une contribution positive et efficace à la sauvegarde du patrimoine industriel suppose que chacun d'entre nous s'en préoccupe, au gré de ses intérêts ou de ses possibilités. A ce titre, l'API n'attend pas seulement que du matériel lui soit remis ; elle compte beaucoup sur les informations, les témoignages qui pourront lui être transmis. Spontanément, dès l'annonce de la création de l'API, plusieurs personnes ont adopté cette attitude et nous ont permis, grâce aux renseignements ainsi rassemblés, de faire plusieurs découvertes intéressantes et, selon les cas, d'intervenir en temps voulu.

De plus, les membres de l'API peuvent, s'ils le désirent, participer activement à des groupes de travail dans des domaines très variés : conservation et restauration, inventaire et description d'appareils ou de bâtiments, constitution d'archives photographiques, réalisation de films de montages audio-visuels ou d'expositions, d'enquêtes et recherches, etc.

Tradition et innovation

Il importe enfin de souligner sans ambiguïté que l'API n'entend pas rassembler ses adhérents dans la seule perspective du culte nostalgique d'un passé révolu ! Nous sommes persuadés, au contraire, que la découverte de ce passé s'avérera

la meilleure garantie d'assurer le présent et l'avenir. Notre tradition industrielle régionale répond à une réalité historique. Sa permanence, les conditions de son renouveau, éveillent parfois de légitimes inquiétudes ; on peut se demander néanmoins dans quelle mesure celles-ci ne proviennent pas du fait que nous avons quelque peu sous-estimé, voire méprisé, les aspects techniques de notre héritage.

Nous n'entendons guère nous livrer à une exaltation idyllique et excessive de la civilisation industrielle, ni en faire le procès, cela va sans dire.

Nous prétendons en revanche que lorsque nous aurons pris conscience, posément et

objectivement, de la dimension culturelle du patrimoine industriel, nous serons infiniment mieux armés pour aborder avec plus de lucidité la quête du futur, tant il est vrai que l'innovation authentique est souvent fille de la tradition.

Objectifs pour la période 1980-1981

En plus des « affaires courantes » qu'il aura à traiter (mise en place des groupes de travail, interventions diverses, souvent imprévisibles !), le comité de l'API a défini plusieurs objectifs prioritaires pour les deux années à venir :

a) Il s'agira avant tout de poursuivre un *important effort d'information et de sensibilisation*. En accord avec les organisations compétentes, l'API s'emploiera à susciter, auprès des industriels, des travailleurs et du public, une attitude positive à l'égard du patrimoine industriel.

A cet effet, l'API élaborera une brochure — destinée à une large diffusion — grâce à laquelle on mettra en évidence à l'aide de cas concrets régionaux les multiples aspects de ce patrimoine (historique, technique, architectural, géographique, économique et social, etc.) et on incitera chacun à prendre une part active à sa sauvegarde et à sa mise en valeur.

b) Parmi d'autres initiatives à l'adresse du public, signalons que l'API examine la possibilité d'organiser à brève échéance une *exposition*. Celle-ci requiert cependant une préparation particulièrement minutieuse, si l'on ne veut pas se borner à présenter aux



Ancienne usine hydro-électrique de Chèvres (Vernier/GE). Intéressante structure de la toiture, en béton ; à droite treuil sur pont roulant (capacité de levage : 40 t) construit par les Ateliers Jonneret. Ce bâtiment, édifié dans les années 1916-1920, sera démolí sous peu. L'API envisage la possibilité de sauvegarder tout ou partie du treuil. De plus, aucun dossier de construction n'étant conservé, l'API s'efforcera de combler cette lacune avant et pendant la démolition (photos, croquis, enregistrement vidéo) afin que ne disparaisse pas totalement un témoignage de l'architecture industrielle de ce siècle. Document API/Photo Atelier Pattusch.

visiteurs des machines — fût-ce en état de fonctionner — accompagnées simplement d'explications techniques, mais que l'on entend les situer dans un contexte historique général.

- c) Les circonstances ont voulu que la fondation de l'API résulte, à l'origine, d'une initiative genevoise. *Il faut cependant souligner que sa vocation concerne toute la Suisse romande.* On ne saurait nier, en effet, qu'il existe une tradition industrielle qui nous est commune malgré les nuances qui caractérisent telle ou telle autre région de notre terroir. Puisque nous souhaitons favoriser la permanence et le renouveau de cette tradition, il importe que nous rassemblerions nos efforts *pour affirmer, du même coup, la part originale prise*

par la Suisse romande dans le développement industriel du pays.

Les contacts déjà établis dans ce sens, qui seront intensifiés dans les mois à venir, nous ont permis de constater que la création de l'API répondait à un réel besoin, offrant ainsi une structure d'accueil et de concertation qui faisait cruellement défaut.

Relevons enfin que l'API ne bénéficie d'aucune subvention des pouvoirs publics.

Nous souhaitons que le financement de nos activités — qui entraînent par la force des choses des frais importants — soit assuré pour une large part avec l'aide des partenaires sociaux directement concernés. Pour y parvenir, l'API s'efforce de constituer, grâce à des contri-

butions volontaires, un *capital de donation* qui doit lui garantir les réserves indispensables à des interventions rapides.

Plusieurs milieux ont répondu favorablement à nos premières démarches dans ce sens ; nous tenons à les en remercier très vivement, leurs dons ayant permis à l'API de financer les projets déjà réalisés et d'en envisager d'autres. Notre gratitude va également aux entreprises qui nous ont cédé des machines, constituant ainsi le noyau de notre collection.

Adresse de l'auteur :
Marc-A. Barblan
Président de l'Association
pour le patrimoine industriel
Palais de l'Athénée
Rue de l'Athénée 2
1205 Genève

Bibliographie

Récupération des boues de papeteries pour l'industrie de la construction

Compte rendu d'étude et de recherche n° 24

Dans le cadre de la politique de préservation des ressources naturelles et de l'environnement, on constate actuellement une nette tendance à l'utilisation des sous-produits dans l'industrie de la construction.

Cette industrie offre en effet un débouché potentiel très intéressant étant donné la quantité et la diversité des produits qu'on peut y utiliser.

L'étude fait partie de la recherche entreprise par le CSTC et subventionnée par l'IRSIA, sur la récupération des déchets pour leur transformation en matériaux de construction.

Les boues de papeteries présentent une valeur négative, liée au fait que le conditionnement éventuel, le transport et les coûts d'épandage sont à charge des usines productrices.

La récupération de ces boues présente donc un intérêt économique certain, d'autant plus que les procédés d'épandage actuellement utilisés nécessitent des surfaces très importantes, de plus en plus éloignées des unités de production, et pour lesquelles les autorisations de déversement sont de plus en plus problématiques à obtenir.

Le rapport a été rédigé par M. C. Depauw, responsable de la recherche, ingénieur-chef de projet au CSTC, et par MM. A. Pien et E. Rousseau, ingénieurs-chercheurs au CSTC.

Le compte rendu (40 p., en français ou néerlandais) est vendu au prix de 150 FB chez Documentation-Publications, CSTC, rue du Lombard 41, B-1000 Bruxelles.

Les conditions d'abonnement aux publications du CSTC et le

catalogue (en français ou néerlandais) sont envoyés sur simple demande.

Fatigue as a Design Criterion

Par Terance V. Duggan et James Byrne. — Un vol. relié, 16 × 24 cm, 164 pages, nombreuses illustrations. Ed. MacMillan Press Ltd, Londres 1977. Prix : £10.50.

Bien qu'il ait été reconnu par Wöhler il y a plus d'un siècle, le problème de la fatigue des matériaux affectant la tenue en service de pièces ou de structures est encore trop mal connu de nombreux ingénieurs. Cela résulte du caractère extrêmement expérimental et fragmenté de la recherche sur ce sujet, ainsi que du manque de moyens théoriques permettant de le traiter analytiquement.

La littérature compte des milliers de titres, notamment dans le domaine aéronautique, dont quelques-uns seulement permettent à l'ingénieur non spécialisé d'aborder les problèmes concrets. Même si un ouvrage de base, comme celui faisant l'objet de ces lignes, ne peut se concevoir sans simplifications ni omissions, il mérite une large diffusion, en faisant mieux percevoir les problèmes de fatigue des matériaux et indiquant les facteurs dont il convient de tenir compte.

Le lecteur ayant à traiter de façon approfondie les problèmes de fatigue se rendra rapidement compte que les choses ne sont jamais simples ; il pourra recourir aux nombreux ouvrages donnés en référence dans ce livre.

Relevons l'intérêt des deux chapitres consacrés respectivement à la phase de formation des fissures et aux mécanismes de propagations de celles-ci.

Une meilleure connaissance de la tenue en service des constructions ou des éléments soumis à

des charges répétées constitue une condition indispensable à l'amélioration de la sécurité et à une meilleure utilisation des matériaux.

Extrait de la table des matières: Factors Affecting Fatigue Behaviour — Fatigue Analysis of Combined Stress Systems — Cyclic Material Behaviour — Metallurgic Aspects of Fatigue — Assessment of Crack Formation Life — Fracture Mechanics and Fatigue Crack Propagation.

Forschungsprogramm der Forschungskommission Wohnungswesen FWW

(Programme de recherche de la Commission de recherche pour le logement — CRL)

Le volume 12 du Bulletin du logement publié par l'Office fédéral du logement : « Programme de recherche de la Commission de recherche pour le logement (CRL) », vient de paraître.

Cette publication contient le programme de la recherche future sur le logement, tel qu'il a été élaboré en 1978 par la Commission de recherche pour le logement, en vertu d'un mandat du législateur, et approuvé par le Département fédéral de l'économie publique le 11 avril 1979. Ce programme met l'accent sur les problèmes et leurs implications pratiques ; il établit un cadre général de recherche en fonction de domaines globaux et partiels, d'où résulte, sous forme de descriptions concrètes de thèmes, le programme d'exécution à moyen terme pour les années 1979 à 1981.

Quant au contenu du programme de recherche, les questions touchant à la production et à l'accroissement de la productivité ont perdu en importance, du fait de la modification des objectifs de la politique du logement. En revanche, on se préoccupe davantage de la qua-

lité des logements à fournir. La Commission de recherche pour le logement a l'intention arrêtée de n'agir que là où existe une nécessité de recherche à laquelle ne répond aucun organisme public ou privé, que ce soit pour des raisons financières, techniques ou autres.

Le programme de recherche est une déclaration générale d'intentions, ce n'est pas un appel d'offres. Il vise à présenter les problèmes et les besoins de recherche actuellement sensibles, et ne s'adresse pas qu'aux milieux de la recherche, mais également aux milieux politiques et à un large public.

C'est une publication de 64 pages, que l'on obtiendra auprès de l'Office central fédéral des imprimés et du matériel (OCFIM), 3000 Berne, en indiquant le numéro de commande 725.012 d, ou en librairie, au prix de Fr. 5.—. (Version française en préparation.)

Office fédéral du logement
Service d'information

Notre 12

Par Jean-Daniel Dupraz et Roland Kallmann. — Une brochure 17 × 24 cm, 48 pages avec 31 illustrations en grande partie inédites, édité par Roland Kallmann, 1206 Genève, à paraître à fin juin 1980. En souscription auprès de l'éditeur jusqu'au 10 mai 1980 (CCP 12-39527) au prix de Fr. 7.50 (prix ultérieur : 10 francs).

Il s'agit d'une rétrospective consacrée à l'histoire, de 1862 à nos jours, de la plus ancienne ligne de tram en service en Europe : Carouge - Genève - Moillesulaz. L'un des auteurs ayant participé à la rédaction du remarquable « Le Tram à Genève », c'est avec intérêt que nous attendons la monographie consacrée à la ligne 12 de la CGTE — pardon : des TPG. Nous ne manquerons pas d'y revenir plus en détail dès sa sortie de presse.